27 Août 1852

LETTRE PASTORALE

de Mgr. l'Evêque de Montréal, concernant la réédification de son Eglise Cathédrale.

IGNACE BOURGET, par la grâce de Dieu et du St. Siége Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc., etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles de notre Ville Episcopale, Salut et Bénédiction en N. S. J. C.

La Présente Lettre est pour vous annoncer, N. T. C. F., notre résolution de recevoir Nous-même vos contributions à l'Œuvre de la nouvelle Cathédrale et du nouvel Evêché, qu'il est maintenant question d'ériger dans notre Cité.

Cette résolution, Nous la prîmes, N. T. C. F., l'an dernier, quand, pour Nous détourner d'aller solliciter des secours à l'Etranger, vous Nous protestâtes, en des termes si dignes de vos bons cœurs, qu'il y avait ici des ressources suffisantes, pour relever toutes nos ruines.

Cette résolution, Nous allons, N. T. C. F., l'exécuter, cette année, avec d'autant plus de confiance que vos démonstrations d'alors Nous sont une preuve certaine de votre bonne volonté. Car, après des offres si solennelles et si spontanées, Nous n'avons nulle crainte de vous être à charge. Aussi, aurons-nous plus de joie de tendre une main suppliante aux plus pauvres de cette Cité, que Nous en aurions eu de frapper à la porte des plus riches de l'ancien monde.

Mais comme le déplacement de la future Cathédrale occasionne quelque dérangement local, Nous allons, N. T. C. F., profiter de l'occasion, pour vous en expliquer les motifs.

En face des ruines du 8 Juillet, 1852, Nous baisions humblement la main qui Nous avait frappé, en ne faisant de la Cathédrale et de l'Evêché qu'un monceau de cendres et de décombres. Mais comme toujours ici bas Dieu ne punit qu'en Père, Nous avions cette douce confiance qu'il résulterait de ce grand désastre un plus grand bien, pour la Religion, dont les intérêts doivent être exclusivement les nôtres.

Réduit à la nécessité de refaire à neuf tout l'Etablissement Episcopal, Nous nous sommes cru au premier jour de la fondation de l'Evêché de Montréal. Nous nous sommes vu en conséquence chargé de la responsabilité d'en faire un Etablissement qui répondît aux besoins présents et futurs de ce Diocèse ; et qui fût en même temps digne de l'importance, que la Divine Providence a daigné donner à cette ville, sous les rapports religieux et civil.

Il Nous a semblé que la considération de quelques ruines, qui restaient des anciens édifices, ne devait pas Nous empêcher d'atteindre ce but, en plaçant la nouvelle Cathédrale, dans le lieu le plus central, pour que l'Evêque y fût aussi accessible que possible à la population de la ville et des campagnes, et se trouvât ainsi plus à portée de pourvoir plus facilement à tous les besoins religieux. Car, Notre Seigneur ayant voulu que l'Episcopat fût le principal ressort de tous les mouvements religieux, il faut le mettre à même d'exercer journellement son action souverainement efficace, parce qu'elle est celle de Dieu même, quelqu'inhabile que puisse être celui qui en remplit les fonctions sacrées.

Si d'abord Nous avons eu le projet de transporter notre Etablissement à quelques arpents du site de la Cathé-

drale incendiée, c'est qu'alors tout semblait promettre que les grandes améliorations en contemplation se feraient dans ce Quartier. Mais Nous y avons renoncé dès que les travaux ont été ouverts dans la partie supérieure de la Ville.

Nous n'avons donc choisi le site actuel que parce que Nous avons cru qu'il réunissait plus d'avantages religieux. Et en effet, ce Quartier devient le centre de toutes les communications de la Province ; l'Evêque y sera donc plus accessible au Clergé et aux Fidèles du Diocèse. Tous les mouvements matériels se dirigent de ce côté-là ; l'action de l'Evêque y sera donc plus nécessaire, pour la conservation du dépôt des saines doctrines et le maintien des pratiques religieuses. Toutes les grandeurs du monde vont s'y développer ; la Religion y doit donc déployer, avec les splendeurs du culte, toutes ses forces morales, afin de paralyser, autant que possible, cet esprit de matérialisme qui, en courbant insensiblement l'homme vers la terre, lui fait oublier le Ciel.

Ce Quartier semble donc requérir impérieusement la présence de l'Evêque, pour se développer au spirituel, comme au temporel ; ce qui souffre d'autant moins de difficultés que le Quartier, que Nous laissons, paraît suffisamment doté d'Eglises et de Chapelles, pour le service divin, et d'Institutions Religieuses, pour les œuvres de charité et l'éducation.

Nous devons ajouter que le Quartier que Nous quittons a toutes nos sympathies, pour avoir été le berceau de l'Episcopat dans cette ville, et lui avoir été de tout temps très-dévoué. Certains intérêts temporels sembleraient d'ailleurs devoir se mettre de la partie, pour nous y retenir. Car, comme vous le savez, ce que l'Evêché possède de propriétés, par la bienfaisance de quelques citoyens généreux, c'est dans ce quartier qu'elles sont situées. Mais ces considérations ne sau-

raient tenir contre le devoir imposé à tout Evêque de ne travailler que pour le plus grand bien.

A toutes ces raisons, s'en est jointe une autre qui, sans être peremptoire, a été pourtant d'un grand poids pour Nous, dans le choix de ce local ; c'est le voisinage du Cimetière actuel. Ce lieu saint, près du quel Nous allons Nous fixer, a pour nous un attrait singulier.

Il Nous semble que devant avoir, jour et nuit, sous les yeux, d'un côté la Ville des Morts, et d'un autre côté la Cité des Vivants, Nous serons par là constamment excité à Nous mieux acquitter de nos importants devoirs.

La vue continuelle de tant de tombes, si chères au cœur de la ville entière, fera passer et nourrira sans cesse, au fond de notre âme, des sympathies d'autant plus vives qu'elles seront universelles, pour embrasser toutes les familles.

La Cathédrale, érigée si près d'un lieu qui renferme les restes de tant de citoyens connus, deviendra nécessairement un sanctuaire de sacrifices, pour le repos de leurs âmes, tout en couvrant de son ombre le lieu sacré, où gisent leurs dépouilles mortelles, pour qu'il soit à jamais respecté.

Les cloches de cette Eglise-Mère devront être les échos lugubres des voix gémissantes de ces milliers d'enfants qu'une prison expiatoire retient captifs. Ah ! oui : elles ne cesseront de répéter à la terre les cris douloureux du Purgatoire : *Ayez pitié de nous, vous au moins qui êtes nos amis ; ayez pitié de nous ; car la main du Seigneur nous a frappés.*

Dans ce lieu, orné avec soin, les deux Cités mentionnées plus haut, auront toujours occasion de resserrer des liens doux et tendres, que rien ne devrait pouvoir briser. On y viendra donc s'inspirer du passé, pour

mieux régler son avenir, sous les Cyprès funèbres, qui ombrageront des Restes trop précieux pourqu'on les oublie jamais. On y verra les enfans bien nés s'agenouiller sur les tombeaux de leurs pères et mères, pour les arroser de leurs larmes de tendresse et de reconnaissance. On ira y lire les épitaphes que la Religion protègera, de sa main conservatrice, contre l'injure des saisons et la caducité des choses humaines.

Après avoir visité le Cimetière grandiose que la ville se prépare maintenant, pour être comme son lit de repos, après le dur travail de cette vie, jusqu'au réveil général des vivants et des morts, on aimera à s'arrêter à l'antique Cimetière, dont les vieux souvenirs ne manqueront pas d'exciter des émotions toujours nouvelles.

Mais Nous nous apercevons que Nous nous arrêtons trop longtemps dans ce champ de la mort, par le plaisir que Nous avons de vous faire connaître combien doux sera pour Nous le voisinage du vieux Cimetière. Nous allons nous hâter de finir, en abrégeant ce qu'il Nous importe encore de vous dire.

En érigeant la Cathédrale dans ce grand centre, Nous n'avons pu nous dissimuler qu'elle aurait plus de ressources temporelles, pour faire les frais du service divin, et donner à l'Evêque les moyens de paraître à la tête de toutes les bonnes œuvres de la ville. Car Nous devons vous dire ici que ce n'est pas pour Nous personnellement que Nous faisons aujourd'hui appel à votre générosité. Grâce à la Divine Providence, qui ne Nous a jamais manqué, Nous pouvons faire face à nos propres dépenses. Mais ce que Nous déclarons être au-dessus de nos moyens, ce sont les frais des constructions dont il s'agit maintenant, afin de mettre l'Evêque en Etat de faire ses saintes fonctions. Que si, moyennant vos généreuses souscriptions, Nous réussissons à faire les bâtisses nécessaires, sans contracter de dettes, Nous mettons par-là même l'Evêque sur un pied d'indépendance et de respectabilité, tel qu'il convient à un

Evêque d'une si grande ville. Nous entrons en cela dans vos vues; car il n'y a pas de doute que vous ne désiriez tous de voir votre premier Pasteur, avec les moyens de faire le plus de bonnes œuvres possibles.

Telles sont, N. T. C. F., les explications que Nous avons cru devoir vous donner, pour que rien ne puisse paralyser une entreprise, dont le succès nous intéresse tous également. Car en bâtissant, d'un commun accord, une Cathédrale avec ses dépendances, Nous élevons un Monument de plus à la gloire de Dieu et à l'honneur du Bienheureux St. Jacques; Nous érigeons un Sanctuaire tout neuf au Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, pour la conversion des pécheurs; Nous préparons un Autel particulier au culte du glorieux St. Joseph, qui y doit être honoré d'une manière spéciale; enfin, Nous contribuons, autant qu'il est en nous, aux honneurs qui doivent être rendus à Dieu et à ses Saints, dans ce nouveau Temple, par les augustes cérémonies qui s'y feront, et par les chants sacrés qui y retentiront chaque jour. Or, qui ne voit là la source des plus abondantes bénédictions?

Vous allez donc vous y associer de bon cœur, N. T. C. F., en sacrifiant, pour cette Œuvre capitale, une petite partie des biens, que la Divine Providence semble départir sans mesure à notre ville, en lui ménageant tant de moyens de prospérité; et cela, d'une manière tout-à-fait inespérée, et dans des temps où tout paraissait perdu.

Vous allez aussi y associer vos petits enfans, en leur procurant l'occa ion de retrancher quelque chose de leur toilette et de leurs plaisirs, pour qu'ils aient tout le mérite d'une bonne œuvre, qui est d'autant plus agréable à Dieu et utile à l'homme qu'elle exige plus de sacrifices. Les bénédictions, qui en reviendront à vous et à ces chers enfans, seront un héritage bien précieux, parce qu'avant tout elles enracineront, dans vos familles, la justice, qui est la source intarrissables du vrai bonheur.

Generatio rectorum benedicetur. Puis, elles vous assureront la possession du *centuple* de l'Evangile, qui ne saurait manquer à ceux qui ont la science et la pratique des bonnes œuvres. *Centuplum accipietis.* Enfin, de bien douces consolations se répandront dans vos cœurs, si, par vos largesses, une Eglise, répondant à la grandeur de notre sainte Religion, s'élève majestueusement, sur un des plus beaux sites de notre Ville. Vous répèterez souvent, avec bonheur, à vos enfans qu'ils ont aidé, de leurs petites mains, à bâtir cette grande Eglise. Ils répèteront vos paroles, avec complaisance, à leurs enfans et petits enfants. Il s'en formera des traditions religieuses, qui toujours assurent aux familles chrétiennes l'esprit de foi. Dieu les bénit, parce que la charité y est héréditaire. *Potens in terra erit semen ejus. Generatio rectorum benedicetur* (Ps. III).

Sera la Présente Lettre Pastorale lue au Prône de toutes les Eglises de cette Ville, où se fait l'Office Public, le Dimanche même de sa réception, et au Chapître de toutes les Communautés, le premier jour après sa réception.

Donné à l'Hospice de St. Joseph, en la Cité de Montréal, le vingt-sept Août, mil-huit-cent-cinquante-quatre, tombant le jour de la Fête du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, sous notre seing et sceau, et le contreseing de notre Secrétaire.

✠IG. ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Par Monseigneur,

JOS. OCT. PARÉ,

Chanoine Secrétaire.

DIRECTION.

1° Chaque Citoyen est prié de vouloir bien préparer le montant sa souscription, ou de l'assurer par un billet, avant la visite de l'Evêque.

2° L'ordre de la visite sera comme suit:—1° Quartier St. Antoine; 2° Ste. Anne; 3° Ouest; 4° Centre; 5° Est; 6° St. Laurent; 7° St. Louis; 8° St. Jacques; 9° Ste. Marie.

3° Pour qu'il n'y ait pas d'oubli on suivra, dans chaque rue, l'ordre des numéros.

4° Chaque souscription demandée peut être le fruit de quelques épargnes sur les dépenses qui ne sont pas d'absolue nécessité, afin que l'on puisse dire que la Cathédrale a été bâtie sans fatiguer personne.

5° Les souscriptions sont payables en quatre ans et plus; et les termes du paiement sont à la commodité de chacun.

6° Tous sont invités à y contribuer, les plus pauvres comme les plus riches, chacun selon son moyen. L'essentiel est que tous donnent et de bon cœur.